



Conseil municipal du 19 décembre 2022

Délibération n° 120-22

Objet : Désignation de représentants de la commune au sein d'associations mornantaises

Date de convocation : 13/12/2022

Présidence : Renaud PFEFFER - Maire

Secrétaire élu : Véronique ZIMMERMANN

Membres présents : Renaud PFEFFER - Pascale CHAPOT – Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET - Pascale DANIEL - Jean-François FONTROBERT - Virginie PRIVAS-BREAUTE- Gaël DOUARD – Jean-Marc MACHON - Dominique HAZOUARD - Véronique MERLE - Anne-Catherine VALETTE - Julie GUINAND-BOIRON - Sophie PIVOT - Sébastien PONCET – Alain DUTEL - Véronique ZIMMERMANN - Serge CAFIERO – Anne-Laurence OLTRA - Patricia BONNET-GONNET - Christian CECILLON – Raphaëlle GUERIAUD - Anne BLANCHET – Fatira RULLIERE - Laure PIQUERAS

Membres excusés et représentés :

Loïc BIOT a donné pouvoir à Gaël DOUARD

Jocelyne TACCHINI a donné pouvoir à Renaud PFEFFER

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Arnaud BREJOT a donné pouvoir à Sophie PIVOT

Membres absents :

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

Le Conseil Municipal est représenté dans plusieurs associations de la ville, comme le prévoit les statuts de ces mêmes associations.

Pour rappel, aucun élu ne peut siéger dans une association où il exerce, par ailleurs des fonctions de responsable (président, vice-président, trésorier, secrétaire, directeur). Ceci serait susceptible de l'exposer à des poursuites pour « prise illégale d'intérêt », infraction réprimée par l'article L 432-12 du code Pénal.

La délibération 49/20 du conseil municipal du 23 mai 2020 prévoyait la désignation des représentants suivants :

- Monsieur le Maire comme président d'honneur et 2 représentants au sein du jumelage Hartford/ Mornant : Virginie PRIVAS BREAUTE et Patricia BONNET-GONNET
- 2 représentants au sein du comité des fêtes : Sophie PIVOT et Véronique MERLE

Monsieur le Maire a souhaité modifier les délégations des membres du conseil municipal par arrêté.

Les représentants du conseil municipal au sein de ces associations doivent être en corrélation avec les nouvelles délégations.

II. LA PROPOSITION

Il est proposé de modifier les représentants du conseil municipal dans les associations précédemment citées et de désigner les conseillers municipaux suivants en tant que représentants :

- Jumelage Hartford – Mornant : Virginie PRIVAS BREAUTE, Alain DUTEL
- Comité des Fêtes : Patricia BONNET GONNET, Pascale CHAPOT

La commission Services à la *Population*, réunie le 05 décembre 2022, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Ouï l'exposé de Pascale CHAPOT,
Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DE **DÉSIGNER** Virginie PRIVAS BREAUTE et Alain DUTEL comme représentants au sein du Jumelage Mornant-Hartford, Patricia BONNET GONNET et Pascale CHAPOT au sein du Comité des Fêtes
- D'**AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à ce dossier

Mornant, le 19 décembre 2022

Le Maire,

Renaud PFEFFER

